

Dynamique de la concertation et de la participation multi-acteurs dans la gestion des écosystèmes forestiers



***Congres Mondial Forestier
Durban, Septembre 2015***

Enjeux

- La gestion durable des écosystèmes forestiers repose sur le principe de la participation multi-acteurs
- Le cadre institutionnel et légal au niveau du bassin du Congo présente des ouvertures pour la participation des acteurs locaux et surtout des OSC, des femmes et des populations autochtones dans la gestion des écosystèmes forestiers.
- La concertation multi-acteur joue un rôle important dans le mécanisme de gestion durable des forêts .
- L'appui à la participation multi-acteur est un processus continu.
- L'on enregistre de nombreux acquis suite à l'accompagnement de l'UICN et de ses partenaires pour une participation multi acteur en Afrique Centrale.

Quelques acquis de l'action de l'UICN et des partenaires

- Une réelle volonté politique à créer une nouvelle dynamique de gestion participative des forêts avec un engagement des acteurs à la base.
- L'accompagnement des actions d'aménagement du terroir (zonage, cartographie participative, etc.), de plaider pour le respect des droits des populations et du partage juste et équitable des bénéfices.
- Le renforcement permanent des capacités des populations et la facilitation de mise en place des cadre de concertation multi-acteurs.
- Les projets pilotes dans les paysages qui tiennent compte de la problématique de gouvernance et de participation des acteurs locaux.

Problèmes observés

- La mauvaise gouvernance avec pour conséquence l'exploitation illégale des ressources, le braconnage et la faible adhésion des populations riveraines aux différentes initiatives de conservation.
- La divergence des approches d'intervention des OSC et la faible synergie d'action en matière d'accompagnement des populations.
- Lenteur administrative à réajuster les cadres politiques en matière de gestion des forêts pour une adaptation aux nouvelles dynamiques créées.



Léçons apprises/perspectives

- **Gérer de manière transparente les ressources forestières:** Renforcer et appliquer les mécanisme rigoureux de contrôle existants.
- **Renforcer les cadres de concertation :** renforcer les cadres de concertation multi-acteurs existants pour une gestion concertée des forêts (harmonisation de la vision et des approches d'intervention, réduction des conflits, partage d'expériences, synergie d'action etc;) **Exemple illustratif: Cas de la CEFDHAC**
- **Renforcer les capacités et valoriser les compétences :** Les populations autochtones détiennent un savoir faire traditionnel impressionnant en matière de gestion durable des forêts qu'il convient de valoriser.
- **Soutenir les actions de plaidoyer:** Travailler à l'amélioration des cadres législatifs à travers les actions de plaidoyer
- **Développer des partenariats stratégiques pour le soutien des actions de conservation**

